

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

Addis-Ababa, ETHIOPIA

P. O. Box 3243

Téléphone : +251 115 517 700

Fax : +251 115 517844

Site Internet : www.au.int

DÉPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, DES SCIENCES ET
DE LA TECHNOLOGIE

CINQUIÈME SESSION ORDINAIRE DE LA
CONFÉRENCE DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION
DE L'UNION AFRICAINE (COMEDAF V)
ABUJA (NIGERIA)
23 - 27 AVRIL 2012

AU/EXP/EDUC/5(V)

RAPPORT SUR LE PERFECTIONNEMENT DES ENSEIGNANTS

RAPPORT SUR LE PERFECTIONNEMENT DES ENSEIGNANTS

1. Introduction

Le perfectionnement des enseignants est l'un des domaines prioritaires du Plan d'action pour la deuxième Décennie de l'éducation pour l'Afrique (2006-2015). Au cours des cinq dernières années, ce domaine prioritaire a connu un certain nombre d'évolutions importants, sous la conduite de la Commission de l'Union africaine et de son Agence NEPAD, de l'UNESCO, de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) et d'autres grandes institutions œuvrant dans le domaine de l'éducation en Afrique. Les problèmes qui se posent à l'enseignant africain demeurent un obstacle à la réalisation des objectifs du Plan d'action de la Deuxième Décennie, de l'objectif de l'Éducation pour tous (EPT) et des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). La Commission de l'Union africaine a pris un certain nombre d'initiatives dans ce domaine, entre autres:

2. Atelier sur le perfectionnement des enseignants

Le Bureau du NEPAD pour l'éducation a organisé du 17 au 19 juin 2008 à Pretoria, une réunion d'experts et de partenaires de l'UA pour finaliser la Stratégie de mise en œuvre du programme pour le perfectionnement des enseignants, dans le cadre de la Deuxième Décennie de l'éducation pour l'Afrique. La réunion a élaboré des stratégies de mise en œuvre pour le perfectionnement des enseignants en sciences, mathématiques et technologie, et le perfectionnement des enseignants grâce à l'apprentissage ouvert et à distance. (Annexe 1 : Communiqué de la réunion de Pretoria)

3. Protocole sur la mobilité des enseignants en Afrique

Étant donné la répartition inégale des enseignants qualifiés dans le continent, il est nécessaire de mettre en place des structures pour assurer une plus grande mobilité de cette importante ressource humaine. Alors qu'il y a un manque aiguë d'enseignants dans de nombreux États membres, aussi bien dans l'enseignement général que dans l'enseignement spécialisé, certains pays africains par contre forment un trop grand nombre d'enseignants – ce qui explique que les milliers d'enseignants sont au chômage dans ces pays.

Il y a des initiatives documentées pour le recrutement des enseignants au-delà des frontières nationales, telles que le Protocole du Commonwealth sur le recrutement des enseignants. Toutefois, ce protocole ne concerne que dix-huit États membres de l'UA et ne couvre pas les sujets comme les questions de droit, le bien-être, la rémunération, la reconnaissance des diplômes etc. Par contre, le Protocole africain sur la mobilité des enseignants couvre l'ensemble des pays africains et prend en compte les questions mentionnées ci-dessus. Le Protocole africain aidera les États membres à élaborer ou à reformer leurs politiques et pratiques nationales de recrutement.

La Commission de l'UA a recruté des consultants chargés d'analyser la situation des enseignements dans les pays africains en termes d'insuffisances sur la base de la Vision de l'Union africaine et du Plan d'action pour la Deuxième Décennie de l'éducation pour l'Afrique, ainsi que des initiatives existantes telles que le Protocole du Commonwealth sur le recrutement des enseignants. Un modèle pour la mobilité des enseignants en Afrique, a été élaboré en utilisant toutes les données ; Ce modèle définit les rôles des CER, des ministères de l'Éducation et des agences de recrutement (voir annexe 2).

4. Conférence panafricaine sur le perfectionnement des enseignants en Afrique (PACTED)

La Conférence panafricaine sur le perfectionnement des enseignants en Afrique (PACTED) a été organisée conjointement par la Commission de l'UA, le ministère togolais de l'Enseignement primaire et secondaire et de l'Alphabétisation, le Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation en Afrique (BREDA), l'UNICEF, l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) et d'autres agences de l'ONU, à Lomé (Togo) du 13 au 15 avril 2011. L'objectif de la réunion était de réfléchir sur les solutions à la question du perfectionnement des enseignants en Afrique. (Annexe 3 : Communiqué de la réunion).

Les participants étaient des ministres de l'Éducation des États membres de l'Union africaine, des représentants des ministères de l'Éducation, des institutions de formation des enseignants, des universités, des organismes de développement ainsi que des institutions partenaires

Les ministres ont pris les décisions suivantes :

1. Veiller à ce que chaque pays produise un rapport sur son système éducatif pour garantir à tous le droit à l'éducation de base ;
2. élaborer une politique sur une éducation de base de qualité d'une durée minimale de 9 à 10 ans ;
3. Assurer le perfectionnement des enseignants pour un système éducatif de qualité pour l'Afrique du 21^{ème} siècle ;
4. Élaborer un programme éducatif de qualité pour le développement durable, qui prend en compte l'enseignement et l'apprentissage ; et
5. Accroître le financement de l'éducation de qualité.

Les Ministres ont décidé de tenir la PACTED-II au cours de la COMEDAF V prévue à Abuja (Nigeria) en mars 2012.

5. Plan d'action / feuille de route pour répondre aux défis qui se posent en ce qui concerne les enseignants

Au cours de la PACTED-I, les ministres ont recommandé la mise en place d'un comité directeur de 3 pays, à savoir, le Togo, le Sénégal et le Kenya, assisté par l'UNESCO / BREDIA et l'ADEA, sous les auspices de la Commission de l'Union africaine, chargé d'élaborer un plan d'action sur la base des recommandations de la PACTED-I.

Un plan d'action a ensuite été élaboré par la Commission de l'UA et envoyé aux membres du Comité directeur pour observations et commentaires. À la suite d'une réunion avec le ministère togolais et l'UNESCO, une feuille de route a été élaborée, en utilisant le Plan d'action comme cadre pour relever les défis en termes de qualité et de nombre des enseignants en Afrique. Cette feuille de route sera présentée à la PACTED-II.

6. Formation des formateurs dans la production du matériel numérique pour l'enseignement et l'apprentissage

L'enseignement supérieur est l'un des outils les plus importants pour la réalisation du développement social et économique et de la vision collective de paix, de prospérité et d'intégration en Afrique. En dépit des importants efforts faits pour revitaliser l'enseignement supérieur en Afrique, de sérieux défis restent encore à relever. D'importants progrès ont été réalisés pour élargir l'accès à l'enseignement supérieur et le nombre d'étudiants s'est considérablement accru au cours de ces deux dernières décennies. Toutefois, l'enseignement connaît encore de graves lacunes à tous les niveaux en ce qui concerne les enseignants. Les professeurs d'université font face à des problèmes de sur effectifs dans les classes et à l'insuffisance d'infrastructures appropriées. L'Afrique devrait utiliser davantage les professeurs de haut niveau dont elle dispose, sans pour autant sacrifier la qualité. C'est là que les technologies modernes en matière de TIC et d'audiovisuel offrent d'immenses possibilités.

L'utilisation des TIC dans le renforcement de l'enseignement et de l'apprentissage requiert l'acquisition de nouvelles compétences intégrant la capacité technique et l'innovation pédagogique, comme le développement des ressources éducatives, la gestion de projets et le savoir-faire technique.

Une réunion a eu lieu au Bénin du 8 au 10 novembre 2011, avec la collaboration de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et de l'Académie africaine des sciences, pour partager les expériences en matière d'initiatives en cours dans ce domaine et pour élaborer un projet à mettre en œuvre d'abord au Bénin et ensuite dans d'autres pays africains, en collaboration avec les académies africaines des sciences des États membres.

Le projet concerne la formation des formateurs à l'utilisation des ressources éducatives d'accès libre. Il s'agira de réunir les enseignants et les techniciens en vue de faciliter au maximum le partage des ressources, et le renforcement des capacités et des compétences. La formation mettra l'accent sur la création de campus virtuels, la création d'environnements de travail pour les étudiants et la création de communautés d'utilisateurs en ligne.